

## LES DOUANES IMPÉRIALES MARITIMES CHINOISES

---

### I. — LES ORIGINES <sup>1</sup>

Lorsque le 6 mai dernier, un décret de l'empereur de Chine plaça à la tête de l'administration des Douanes deux hauts fonctionnaires chinois, les étrangers, étonnés et inquiets, se demandèrent quel effet auraient ces nominations sur le service si important en général et sur la situation de son chef actuel, l'Irlandais Sir Robert HART. D'ailleurs la Chine avait-elle le droit, sans consulter les puissances, de modifier à son gré un rouage administratif, le seul vraiment honnête de l'empire? Aussi ne fut-on nullement surpris de voir la Grande-Bretagne protester, avec l'appui de la plupart des autres nations, contre un changement qui pouvait gravement compromettre l'influence et les intérêts des Européens en Chine. Il était facile de discerner dans la promulgation de l'édit impérial le désir de donner satisfaction au parti plus brouillon et remuant que sérieusement épris de réformes utiles qui a pour devise « La Chine aux Chinois, » et qui sans se rendre compte de la différence des pays, des mœurs, des temps, ébloui par la rapide évolution du Japon de 1868, s'efforce à le

1. Extrait du *Temps*, 15 et 16 août 1906.